



Assemblée générale

Distr. : générale
20 septembre 2013
Français
Original : anglais et français

Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire

Soixante-quatrième session

Genève, 30 septembre - 4 octobre 2013

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

**Examen et adoption du Budget-programme
biennal 2014-2015**

Budget-programme biennal pour 2014-2015 du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Rapport du Haut Commissaire

Additif

**Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et
budgétaires***

* Soumission tardive en raison de la transmission du Rapport du CCQAB le 17 septembre 2013.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-3	3
II. Budget-programme proposé pour 2014-2015	4-21	3
A. Méthodologie et présentation du budget	4-12	3
B. Budget-programme biennal 2014-2015	13-18	6
C. Besoins de postes	19-20	8
D. Budget ordinaire	21	9
III. Initiatives d'appui majeures du HCR	22-26	9
A. Système de planification des ressources d'entreprise	22-23	9
B. Recherche de fonds	24-26	10
IV. Mise en œuvre des recommandations du Comité des commissaires aux comptes ..	27-30	11
A. Normes de comptabilité internationales pour le secteur public	28	11
B. Gestion du parc de véhicules	29	11
 <i>Annexes</i>		
I. <i>2012 UNHCR Budget and Expenditures for Headquarters</i>		13
II. <i>Voluntary contributions to UNHCR programmes 2007-2012</i>		15

I. Introduction

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné un exemplaire préliminaire du Budget-programme biennal pour 2014-2015 du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (A/AC.96/1125). Le Comité est également saisi d'un exemplaire préliminaire du rapport financier et des états financiers vérifiés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 ainsi que du Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les fonds constitués au moyens de contributions volontaires gérés par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (A/68/5/Add.5). Au cours de l'examen de ces rapports, le Comité consultatif a rencontré le Haut Commissaire adjoint et d'autres représentants du bureau du Haut Commissaire, qui ont fourni une information et des éclaircissements supplémentaires sous forme de réponses écrites reçues le 9 septembre 2013.

2. Le Comité consultatif a également rencontré les représentants du Comité des commissaires aux comptes concernant leur rapport d'audit sur le HCR (A/68/5/Add.5). Les vues et recommandations du Comité sur les conclusions d'audit contenues dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes seront présentées dans un rapport distinct présenté à la soixante-huitième session de l'Assemblée générale (A/68/381), couvrant tous les secteurs ayant fait l'objet de vérification. Le chapitre IV ci-dessous traite de questions propres au HCR et soulevées dans le rapport du Comité, assorties des commentaires et des recommandations du Comité consultatif.

3. Le Comité consultatif s'est efforcé de terminer son examen et de parachever son rapport dans des délais très courts, compte tenu de la convocation de la soixante-quatrième session du Comité exécutif à Genève, du 30 septembre au 4 octobre 2013. **Le Comité demande au Secrétariat du HCR de veiller à ce que les rapports du HCR soient transmis en temps voulu pour permettre au Comité d'avoir le temps de les examiner avant les sessions du Comité exécutif.**

II. Budget-programme proposé pour 2014-2015

A. Méthodologie et présentation du budget

4. Conformément au rapport du Haut Commissaire, le budget-programme du HCR pour la période biennale 2014-2015 se fonde sur les besoins globaux de toutes les personnes relevant de la compétence du Haut Commissariat, compte tenu de la faisabilité des programmes, y compris des considérations liées à la capacité et à l'accès (voir le document A/AC.96/1125, paragraphe 5). La structure budgétaire comporte quatre piliers, soient le Programme global pour les réfugiés, le Programme global pour les apatrides, les Projets globaux pour la réintégration et les Projets globaux pour les déplacés internes. Le budget-programme est également ventilé entre les catégories suivantes : terrain, programmes globaux, et Siège (voir le document A/AC.96/1125, paragraphe 11). En outre, le tableau 2 de l'annexe I du rapport du Haut Commissaire fournit une ventilation des dépenses en 2012, des besoins révisés en 2013 et du budget-programme proposé pour 2014-2015 par i) programme, ii) appui au programme et iii) besoins en matière de gestion et d'administration. Le Haut Commissaire indique que le budget-programme proposé pour 2014-2015 s'inscrit dans le cadre stratégique des

Nations Unies (programme 21) pour cette même période et comporte six priorités stratégiques globales opérationnelles et huit priorités stratégiques globales d'appui et de gestion pour 2014-2015 (voir le document A/AC.96/1125, paragraphes 8-9). Les indicateurs d'impact connexes figurent à l'annexe V du rapport.

5. Le Comité consultatif observe que, suite à sa requête antérieure (voir le document A/AC.96/1112/Add.1, paragraphe 14), une information sur la mise à disposition de fonds et les dépenses réelles au titre des quatre piliers a été fournie dans le rapport du Haut Commissaire aux niveaux global et régional. A sa demande, le Comité consultatif a également reçu une information complémentaire sur le budget de 2013, par objet de dépense, telle que révisée par le Comité exécutif ainsi que les besoins estimatifs pour 2014. **Le Comité demande au HCR d'accompagner les soumissions budgétaires d'une information supplémentaire sur les dépenses réelles et les besoins projetés en détail et par objet de dépense.**

6. A sa demande, le Comité consultatif est informé que, selon le Secrétariat du HCR, l'évaluation des besoins globaux permet à l'Organisation de dresser un tableau exhaustif de ce qui peut raisonnablement être exécuté en une année sur la base de l'évaluation des besoins des différentes populations prises en charge, permettant au HCR d'identifier les conséquences de l'impossibilité de couvrir tous les besoins recensés, y compris les besoins élémentaires. Le Comité est informé que la prise en compte de la totalité des besoins permet également au HCR de hiérarchiser les besoins et de prendre une décision éclairée en matière d'allocation de ressources. Le HCR fonde son action sur les priorités stratégiques globales, l'évaluation des besoins par les opérations de pays et sur le niveau des contributions non affectées reçues au cours de la période considérée. Le Comité constate toutefois que le Secrétariat du HCR projette annuellement une utilisation des fonds sur la base des niveaux réels de contributions reçues et, en conséquence, réexamine ses priorités et ses ouvertures de crédits telles qu'approuvées en vertu de l'approche fondée sur les besoins.

7. Le Comité consultatif est informé que le HCR débute son cycle de planification pour le budget-programme biennal par l'élaboration de plans d'opérations. Ces plans constituent la réponse du HCR aux besoins recensés par le biais de l'évaluation des besoins globaux effectuée par chaque opération. Le Comité est informé en outre que le processus visant à recueillir et à analyser l'information sur la situation de protection des réfugiés et d'autres personnes relevant de la compétence du HCR au niveau du pays se poursuit tout au long de l'année, et a pour but de veiller à ce que tous les plans et budgets se fondent sur les besoins des réfugiés et des autres personnes prises en charge. Les besoins recensés par le biais du processus d'évaluation constituent la base du budget global qui se propose essentiellement de : i) concevoir une réponse globale aux besoins identifiés et établir les dotations budgétaires correspondantes, ii) déterminer les résultats prioritaires dans le cadre du plan et établir des objectifs opérationnels correspondants, iii) budgétiser les ressources requises pour les priorités recensées et iv) budgétiser les ressources additionnelles requises pour couvrir les besoins globaux de façon raisonnable et réaliste dans le cadre d'une année. Ce processus nécessite une analyse approfondie des problèmes rencontrés par les populations prises en charge, l'établissement d'objectifs correspondants et le choix de résultats ainsi que la définition d'indicateurs d'objectif tant pour l'impact que pour la performance, assortis du calcul des besoins de ressources correspondants.

8. Le Comité consultatif rappelle que la méthodologie budgétaire adoptée par le HCR a changé au fil du temps, comme l'indiquent les paragraphes 3 à 10 du rapport précédent du Comité sur le HCR (voir le document A/AC.96/1112/Add.1). La méthodologie budgétaire basée sur les besoins, adoptée en 2009, garantit, selon le Secrétariat du HCR, que toutes les opérations se fondent sur les besoins des réfugiés et des autres personnes relevant de sa compétence pour planifier et budgétiser l'action du Haut Commissariat. Le Comité est informé que cette approche permet l'élaboration d'une réponse intégrée opérationnelle fondée sur la protection et basée sur les consultations avec les réfugiés et d'autres personnes prises en charge ; elle n'est pas entravée par des considérations de ressources ; en outre, elle se fait par le biais d'une consultation étroite avec les principales parties concernées, y compris les Etats membres.

9. A cet égard, le Comité consultatif est informé que le HCR n'applique pas cette approche basée sur les besoins pour formuler les besoins du Siège, soit ses bureaux à Genève, Budapest et dans les capitales régionales, et que le HCR maintient le niveau des besoins du Siège en-deçà d'un plafond de 10 pour cent des dépenses totales du HCR. A sa demande, le Comité consultatif a reçu une information supplémentaire sur le budget et les dépenses du Siège en 2012 par unité organique (voir l'annexe I). **Le Comité encourage le HCR à continuer d'identifier des secteurs d'activité où il est le plus efficace et d'allouer la part la plus élevée possible de ses ressources aux activités de programme.**

10. Le Comité consultatif rappelle les observations et les recommandations de son rapport antérieur (voir le document A/AC.96/1112/Add.1) concernant la présentation du budget du HCR sur la base d'une évaluation des besoins plutôt que sur la base des fonds escomptés, à partir du budget-programme biennal de 2010-2011. Le Comité note que, contrairement à la pratique suivie par d'autres organisations du système des Nations Unies, le budget-programme du HCR n'est pas formulé sur la base de la disponibilité de ressources. Le Comité fait remarquer que cette approche n'a pas permis une prévision complètement fiable des opérations et demande au HCR, en étroite consultation avec son Comité exécutif, d'examiner à nouveau la formulation et la présentation de son budget et d'envisager d'autres options (voir le document A/AC.96/1112/Add.1, paragraphe 10). En réponse à cette recommandation, le Secrétariat du HCR a tenu des consultations avec le Comité exécutif en mars et avril 2013 à ce sujet. Le Comité prend acte du résumé de tous les aspects de ces discussions avec les Etats membres dans l'annexe II du rapport (voir le document A/AC.96/1125, annexe II). Selon le rapport du Haut Commissaire, les Etats membres se déclarent satisfaits de l'évaluation des besoins globaux qui sous-tend la méthodologie budgétaire et affirment souscrire à cette approche (*ibid.*, paragraphe 3).

11. Le Comité consultatif note que la mise à disposition de fonds réelle en 2012 s'est établie à 1 661,7 millions de dollars E.-U. (39 pour cent) soit un montant inférieur au budget basé sur les besoins de 4 255,6 millions de dollars E.-U. (*ibid.*, tableau I.6). Pour 2013, le HCR anticipe un budget basé sur les besoins de 5 269,9 millions de dollars E.-U. (*ibid.*, tableau I.4) ; toutefois, le Comité a été informé que le montant total des contributions volontaires en 2013 s'est établi à seulement 2 milliards de dollars E.-U., ce qui laisse apparaître un déficit supérieur à 3 milliards de dollars E.-U.. **Le Comité note que cet écart important entre les besoins projetés et les fonds réellement mis à disposition représente un grand défi pour procéder à une évaluation exacte et utile de l'impact du déficit financier. Le Comité recommande au HCR de fournir une information supplémentaire sur la méthodologie utilisée pour établir sa dotation budgétaire sur la base du nombre estimatif de personnes relevant de sa**

compétence et qu'il mette cette information à disposition du Comité exécutif au cours de son examen du budget-programme biennal de 2014-2015.

12. Le Comité consultatif constate que d'autres organismes des Nations Unies, dépendant des contributions volontaires pour atteindre leurs objectifs basés sur les besoins, ont envisagé l'adoption d'un plan de ressources dans le processus de formulation et d'examen du budget en réponse aux recommandations de leurs organes de contrôle compétents. Par exemple, le Comité observe que le Programme alimentaire mondial, conformément à une recommandation des vérificateurs extérieurs des comptes, étudie la faisabilité de l'intégration d'un plan de ressources dans son processus de planification en lien avec son plan de gestion (voir le document WFP/EB.A/2013/6-H/1). Tout en remarquant que, conformément au rapport du Haut Commissaire, le Comité exécutif a indiqué sa préférence pour la poursuite de la méthodologie budgétaire basée sur les besoins, le Comité est d'avis que la présentation du budget du HCR pourrait bénéficier de la préparation d'un plan de ressources, accompagné du budget basé sur les besoins, intégrant la planification de ressources dans les processus de planification et d'établissement de rapports, ce qui rendrait le budget-programme du HCR plus transparent et plus accessible. Le Comité encourage le Secrétariat du HCR à consulter son Comité exécutif sur la possibilité d'adopter ce plan de ressources dans son prochain budget-programme biennal.

B. Budget-programme biennal de 2014-2015

13. Les besoins estimatifs consolidés pour 2014 et 2015 s'élèvent à 5 307,8 millions de dollars E.-U. et 5 179,5 millions de dollars E.-U. respectivement, et intègrent également les ressources du budget ordinaire proposé pour le HCR, soit 91,01 millions de dollars E.-U., après un nouveau calcul des coûts préliminaires, au titre du budget-programme des Nations Unies pour la période biennale 2014-2015. Les tableaux I.2 et I.3 du budget du Haut Commissaire fournissent une information eu égard aux budgets proposés pour les opérations de terrain, les programmes globaux et le Siège, assortie d'une ventilation des ressources entre les quatre piliers.

14. Le Comité consultatif note que les besoins globaux des opérations du HCR, les tendances dans les différentes régions et les besoins au titre du programme global pour 2014-2015 sont décrits aux paragraphes 43 à 88 du document budgétaire. Les ressources proposées pour les programmes globaux et le terrain pour 2014 sont les suivantes (*ibid.*, paragraphes 44 à 47) : a) le pilier I (programme global pour les réfugiés, 3 681,4 millions de dollars E.-U.) continue d'être le programme le plus important, représentant environ 81,2 pour cent des ressources proposées pour 2014, soit une augmentation de 4,2 pour cent par rapport à l'allocation pour 2013 ; b) le pilier II (programme global pour les apatrides,

67,5 millions de dollars E.-U.) représente 1,3 pour cent du budget proposé pour 2014, soit une diminution de 14,3 pour cent par rapport à l'allocation prévue pour 2013 ; c) le pilier III (projets globaux pour la réintégration, 266,1 millions de dollars E.-U.) constitue environ 5 pour cent des ressources pour 2014 ; et d) le pilier IV (projets globaux pour les déplacés internes, 665,6 millions de dollars E.-U.) est ramené à 12,5 pour cent du budget proposé.

15. Le budget-programme proposé prévoit un montant total de 4 460,7 millions de dollars E.-U. pour le terrain en 2014, ce qui traduit une diminution de 125,6 millions de dollars E.-U. (2,7 pour cent) par rapport à l'allocation révisée pour 2013, soit 4 586,3 millions de dollars E.-U.. Les ressources pour 2014 sont

proposées comme suit pour les différentes régions (ibid., paragraphes 52 à 84) :

a) Afrique (1 893,4 millions de dollars E.-U.), soit 42,4 pour cent des ressources proposées pour le terrain, ce qui laisse apparaître une diminution de 0,9 pour cent par rapport à l'allocation de 2013, attribuable aux retours anticipés en Afrique de l'Ouest, compensés par de nouveaux déplacements en raison de la poursuite du conflit dans la région des Grands Lacs et le long de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud ; b) Moyen-Orient et Afrique du Nord (1 532,2 millions de dollars E.-U.), soit 34,3 pour cent des ressources proposées pour le terrain, ce qui laisse apparaître une diminution de 5,2 pour cent par rapport à l'allocation de 2013, dans la mesure où la planification des scénarios futurs est difficile vu la nature imprévisible du conflit syrien ; c) Asie et Pacifique (581,4 millions de dollars E.-U.), soit 13 pour cent des ressources proposées pour le terrain, ce qui traduit une augmentation d'un pour cent par rapport à l'allocation de 2013 ; d) Europe (343,3 millions de dollars E.-U.), soit 7,7 pour cent des ressources proposées pour le terrain, soit une diminution de 10,2 pour cent par rapport à l'allocation de 2013, essentiellement due à la diminution en réponse à l'afflux syrien en Turquie du fait des investissements déjà consentis au niveau de l'infrastructure ; et e) Amériques (110,3 millions de dollars E.-U.), soit 2,5 pour cent des ressources proposées pour le terrain, ce qui laisse apparaître une augmentation de 8,3 pour cent par rapport à l'allocation de 2013 (voir le tableau 1 ci-dessous).

Tableau 1
HCR
Allocation des ressources par région en 2013 et 2014

(en millions de dollars E.-U.)

	2013	2014	Ecart
Afrique	1 910,7	1 893,5	(17,2)
Moyen-Orient et Afrique du Nord	1 615,8	1 532,2	(83,6)
Asie et Pacifique	575,6	581,4	5,8
Europe	382,1	343,3	(38,9)
Amériques	102,0	110,4	8,3
Total	4 586,3	4 460,7	(125,6)

16. Les besoins au titre des programmes globaux sont décrits dans les paragraphes 85 à 87 du rapport du Haut Commissaire. Les programmes globaux s'élèvent à 206,6 millions de dollars E.-U. en 2014 et 219,9 millions de dollars E.-U. en 2015, et couvriront les activités suivantes : la promotion du droit des réfugiés et la défense de la cause ; la protection et les soins aux enfants réfugiés ; l'eau, la santé, l'assainissement et la prévention de l'anémie ; l'égalité de genre et la prévention et la réponse à la violence sexuelle et de genre ; l'enregistrement des réfugiés ; l'information ; la recherche de fonds ; les projets de réinstallation ; et la recherche, l'évaluation et la documentation.

17. Les besoins au titre de l'appui au programme et de la gestion et de l'administration sont décrits aux paragraphes 89 à 103 du rapport du Haut Commissaire. Un certain nombre d'initiatives clés en matière d'appui au cours de la période biennale 2014-2015 sont décrites aux paragraphes 104 à 112 du rapport du Haut Commissaire, y compris dans des domaines tels que le système de planification de ressources d'entreprise, une initiative de recrutement des administrateurs humanitaires au niveau d'entrée ainsi que dans le domaine de la

recherche de fonds. **Le Comité consultatif demande que les propositions budgétaires futures du HCR soumises à son attention soient accompagnées d'une information supplémentaire concernant les politiques régissant l'allocation des équipements et des moyens de communication et de technologie de l'information.**

18. **Compte tenu de ses vues et de ses recommandations exprimées dans ce rapport, le Comité consultatif n'a aucune objection aux propositions du Haut Commissaire pour la période biennale 2014-2015.**

C. Besoins de postes

19. L'information concernant les effectifs du HCR apparaît aux paragraphes 31 à 38 et est illustrée dans les tableaux 10 à 13 de l'annexe I du rapport du Haut Commissaire. Ce rapport indique qu'un total de 9 034 postes sera requis en 2014, par rapport aux 9 087 postes dans le budget initial de 2013 approuvé par le Comité exécutif. La diminution de 53 postes, soit 0,6 pour cent, dans le budget de 2014 reflète le résultat net de : a) la réduction de 13 postes de programme ; la réduction de 65 postes d'appui au programme ; et la création de 25 postes de gestion et d'administration. Le Comité consultatif est informé, à sa demande, que la réduction globale des postes au titre du programme et de l'appui au programme est essentiellement due aux recommandations émanant d'une étude de la dotation en personnel dans un nombre choisi de bureau afin de réduire les effectifs du fait de la réduction des activités au cours de 2013 ; à la cessation graduelle des activités d'un certain nombre de bureaux ; à la stabilisation des opérations d'urgence ; et à la réduction des besoins dans le cadre de certains programmes de grande ampleur en faveur des rapatriés. Les besoins supplémentaires au niveau de l'administration et de la gestion ont trait aux postes créés dans le Bureau de l'Inspecteur général, le Bureau de la déontologie, le Bureau de l'Ombudsman, la Division de la protection internationale, la Division de l'appui et de la gestion des programmes, la Division des urgences, de la sécurité et de l'approvisionnement, la Division des relations extérieures, la Division des systèmes d'information et des télécommunications et le Centre de services globaux à Budapest.

20. Concernant la question du personnel en attente d'affectation (SIBA), le rapport indique qu'au 30 juin 2013, le HCR ne comptait plus que 28 fonctionnaires en attente d'affectation entre les classes P-2 et D-1, ce qui représente 1,4 pour cent des effectifs globaux à ces niveaux. Sur ce nombre, un cinquième (6 sur 28) n'avait pas reçu d'affectation depuis plus de six mois (voir le document A/AC.96/1125, paragraphe 36). Le Comité consultatif reçoit, à sa demande, une information sur le nombre de SIBA ayant reçu un plein traitement sur la période de cinq ans qui s'est terminée en 2012 (voir le tableau 2 ci-dessous), et il note l'amélioration importante du nombre de SIBA pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. **Le Comité se félicite des progrès accomplis par le HCR au niveau de la réduction du nombre de SIBA.**

Tableau 2
Nombre de fonctionnaires du HCR en attente d'affectation 2008-2012

Classe					
	Déc 2008	Déc 2009	Déc 2010	Déc 2011	Déc 2012
D - 1	8	3	1	2	0
P - 5	21	7	6	8	1
P - 4	26	24	25	24	6
P - 3	14	15	22	14	8
P - 2	6	4	3	4	1
Total	75	53	57	52	16

D. Budget ordinaire

21. Le financement du HCR au titre du budget ordinaire des Nations Unies est expliqué aux paragraphes 21 à 23 du rapport du Haut Commissaire. Un total de 220 postes de gestion et d'administration, y compris ceux du Haut Commissaire et du Haut Commissaire adjoint, continueront d'être financés par l'ouverture de crédits au titre du budget ordinaire pour 2014-2015 (*ibid.*, paragraphe 22). Le Comité consultatif note sur le rapport du Haut Commissaire que le budget ordinaire des Nations Unies couvre environ 36,3 pour cent des coûts de gestion et d'administration du HCR en 2013, et 35,1 pour cent du budget proposé pour 2014-2015, sur la base des estimations actuelles concernant les besoins et les ressources totaux du HCR.

III. Initiatives d'appui majeures du HCR

A. Système de planification des ressources d'entreprise

22. Le rapport du Haut Commissaire indique qu'une décision a été prise de mettre à niveau le système de planification des ressources d'entreprise (MSRP) pour garantir un appui continu et pour s'adapter à l'évolution des besoins ; les avantages escomptés de cette mise à niveau seront, notamment, les suivants : réduction des dépenses d'appui et d'entretien ; efficacité opérationnelle moyennant des fonctionnalités automatisées ; amélioration de la sécurité et des contrôles du système ; renforcement de la prévention des fraudes financières ; amélioration des instruments d'établissement de rapports ; et suivi des recommandations du Comité des commissaires aux comptes eu égard aux déficiences de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. La mise à niveau du MSRP, lancée en août 2013, sera achevée à la fin de 2015 (voir le document A/AC.96/1125, paragraphe 107).

23. A sa demande, le Comité consultatif est informé que le coût estimatif du projet de planification des ressources d'entreprise s'élève à environ 12,9 millions de dollars E.-U., et prévoit une mise en œuvre s'étalant sur deux ans, outre l'année consacrée aux activités de formation et de gestion du changement. Le Comité est en outre informé des avantages escomptés de la mise à niveau du MSRP : a) réduction des coûts de l'appui et de l'entretien du système moyennant la migration vers la toute dernière version supportée et la consolidation des différentes bases de données de *PeopleSoft* en une seule entité ; b) amélioration

du système d'entretien moyennant l'élimination de clientélisation en faveur d'une fonctionnalité standard ; c) introduction d'une efficacité opérationnelle, y compris l'automatisation ou l'élimination d'un certain nombre d'activités manuelles actuellement requises pour se conformer aux IPSAS ; d) meilleure conformité avec les règles et règlements financiers des Nations Unies et règlement de gestion du HCR ; f) amélioration de la sécurité et des contrôles du système ; g) amélioration des rapports statutaires et de gestion ; et h) plateforme informatique actualisée pour appuyer les développements actuels et futurs ainsi que l'expansion des fonctionnalités. **Le Comité consultatif demande au Secrétariat du HCR de fournir une information au Comité exécutif sur la durée de vie utile prévue de la mise à niveau du système de planification des ressources d'entreprise.**

B. Recherche de fonds

24. Le Comité consultatif note que le HCR dispose d'une stratégie pluriannuelle pour mobiliser les ressources, incluant le plaidoyer de haut niveau dans les pays donateurs, des plans d'action adaptés à chaque région pour les donateurs émergents ou nouveaux, l'accès à des lignes de financement pour la transition et le développement, et l'expansion des fonds collectés au niveau du secteur privé. Le Comité est informé que les efforts en matière de recherche de fonds dans le secteur privé se poursuivront pour accroître les recettes du HCR en visant tout particulièrement les fonds non affectés et le HCR accroîtra son réseau et son appui aux opérations nationales en matière de collecte de fonds. A sa demande, le Comité a reçu une information concernant le degré d'affectation des contributions volontaires en 2012 (tableau 3 ci-dessous).

Tableau 3
HCR

Affectation des fonds constitués au moyen de contributions volontaires en 2012

(en milliers de dollars E.-U.)

<i>Par type d'affectation</i>	<i>2012</i>
Sans restriction	510 640
En attente d'affectation	228 638
Au niveau des pays	961 385
Au niveau des région/sous-régions	651 257
Thématique	32 236
Total des contributions monétaires	2 384 156

25. Le Comité consultatif a reçu, à sa demande, une information supplémentaire sur les contributions versées au HCR par les donateurs (voir l'annexe II). Le Comité observe que sur le montant total des contributions volontaires, soit 2 255,4 millions de dollars E.-U. en 2012, y compris de la part des gouvernements, des organismes intergouvernementaux, des mécanismes de mise en commun des fonds, ainsi que des donateurs privés, un montant de 1 623,6 millions de dollars E.-U., soit 72 pour cent du total, a été versé par les dix plus grands donateurs gouvernementaux du HCR.

26. Le Comité consultatif, tout en soulignant l'importance de maintenir des sources stables de financement auprès de ses donateurs traditionnels, encourage le HCR à continuer d'élargir la base de ses donateurs.

IV. Mise en œuvre des recommandations du Comité des commissaires aux comptes

27. Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les états financiers du HCR pour 2012 et a émis une opinion exempte de réserve (A/68/5/Add.5). Les conclusions et recommandations clés du Comité couvrent les quatre domaines suivants : mise en œuvre des Normes de comptabilité internationales pour le secteur public (IPSAS), suivi et communication de l'information financière, gestion des stocks et du parc de véhicules. Eu égard aux recommandations émises auparavant par le Comité, le Comité consultatif note que le Comité des commissaires aux comptes est satisfait de la suite donnée et en cours. Le Comité est informé par le Comité des Commissaires aux comptes qu'au 31 mars 2013, sur les 52 recommandations émises pour 2011 et les années antérieures, le HCR avait totalement mis en œuvre 12 d'entre elles, soit 23 pour cent ; 38, soit 73 pour cent, étaient en cours d'application ; et 2 n'avaient pas été suivies d'effets, et étant donné que bon nombre des recommandations doivent être mises en œuvre en 2013, le Comité escompte une augmentation importante du nombre de recommandations totalement mises en œuvre lors du rapport sur les états financiers de 2013 (A/68/5/Add.5). **Le Comité consultatif escompte la mise en œuvre en temps voulu des recommandations du Comité des commissaires aux comptes.**

A. Normes de comptabilité internationales pour le secteur public

28. Le Comité des commissaires aux comptes, dans son rapport sur les états financiers vérifiés concernant les fonds volontaires gérés par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, note que le HCR a produit son premier ensemble d'états financiers conformes aux IPSAS et que, si la mise en œuvre de ces normes au HCR a été différée depuis 2010, le Comité note que cette dernière représente toutefois une réalisation importante, traduisant l'engagement résolu de la part de la direction à mettre en œuvre un plan d'exécution du projet convenu sur les IPSAS (voir le document A/68/5/Add.5, paragraphe 10). Le HCR a déjà recensé les tout premiers avantages de la mise en œuvre des IPSAS (voir le document A/68/5/Add.5, paragraphe 19). Le Comité note la préoccupation du Comité selon laquelle, en l'absence d'un contrôle central, les avantages des IPSAS pourraient être masqués par d'autres priorités, et que de l'avis du Comité des commissaires aux comptes, les bénéfices escomptés devraient être analysés comme il convient par un administrateur habilité et autorisé par le biais de la méthodologie existante à cette fin. A sa demande, le Comité consultatif a été informé que, suite à la phase initiale de mise en œuvre des IPSAS, le HCR s'efforcera de garantir qu'il a les ressources et la structure organique requises pour se conformer à ces normes à long terme et que les bénéfices à tirer de cette conformité seront optimisés. **Le Comité consultatif se félicite de la publication des états financiers conformes aux IPSAS et escompte un suivi et un rapport de la part du HCR sur les avantages de l'adoption des IPSAS dans le budget-programme biennal proposé pour 2016-2017.**

B. Gestion du parc de véhicules

29. Le Comité des commissaires aux comptes, dans son rapport sur les états financiers des fonds volontaires gérés par le Haut Commissaire des Nations Unies

pour les réfugiés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, note l'absence de données structurées et l'information lacunaire pour gérer le parc de véhicules ; la nécessité d'améliorer le niveau de professionnalisme et d'orientation des experts concernant la gestion de ce parc ; et la nécessité d'améliorer la gestion du déploiement et de l'utilisation des véhicules entre les pays et les opérations du HCR sur le terrain. Le Comité est informé par le HCR qu'en mars 2013 il a décidé de changer radicalement son modèle d'appui à la gestion du parc de véhicules par le biais d'un projet de gestion globale du parc qui sera mis en œuvre à compter de janvier 2014, assignant, dans le cadre du Service de gestion de l'approvisionnement, la responsabilité de : a) l'acquisition et la cession de véhicules ; b) l'assurance ; c) les compétences de spécialistes et l'appui technique ; d) un système pour le suivi par satellite des déplacements du véhicule ; e) la fourniture d'outils de gestion standard du parc et de systèmes d'information de gestion ; et f) la location de véhicules aux opérations de pays (voir le document A/68/5/Add.5, paragraphe 84). Le Comité consultatif note que le Comité des commissaires aux comptes estime que le projet de gestion globale du parc permettra de remédier aux nombreuses déficiences observées au niveau des dispositifs existants (voir le document A/68/5/Add.5, paragraphe 85). **Le Comité consultatif escompte que le HCR mettra en œuvre le projet de gestion globale du parc de façon prioritaire et qu'il s'inspirera des meilleurs pratiques d'autres entités du système des Nations Unies en la matière.**

30. Le Comité des commissaires aux comptes inclut dans ses recommandations la production par le HCR d'un manuel sur la gestion du parc d'ici à la fin de 2014, consolidant les pratiques et les orientations existantes et comblant les lacunes importantes au niveau de la couverture, y compris les pratiques de gestion du parc à suivre au niveau des pays ; le HCR est également invité à établir une politique générale selon laquelle les parcs de véhicules dépassant 30 véhicules devraient être gérés par un personnel ayant les qualifications requises en matière de logistique et de gestion du parc. Le Comité consultatif a également émis des recommandations dans son rapport concernant le contenu de ce manuel dans des domaines critiques tels que le déploiement, l'entretien et la sécurité des véhicules. **Le Comité consultatif recommande au Comité exécutif de demander au HCR d'accélérer la production du manuel global sur la gestion du parc de véhicules et d'envisager la publication de ce manuel de façon échelonnée à mesure que ses chapitres seront achevés.**

Annexe I

[Anglais uniquement]

2012 UNHCR Budget and Expenditure for Headquarters

(in thousands of United States dollars)

<i>Divisions / Departments</i>	<i>Initial Budget</i>	<i>Final Budget</i>	<i>Expenditure</i>
Executive Direction and Management			
Executive Office	4,460	4,870	4,869
Liaison Office in New York	3,156	3,231	3,230
Inspector General's Office	4,413	4,961	4,959
Legal Affairs Section	3,234	3,157	3,157
Office of the Ombudsman	506	676	675
Ethics Office	782	1,399	1,398
Policy Development and Evaluation Service	1,575	1,614	1,613
Office for Organizational Development and Management	1,043	1,544	1,542
Sub-total	19,169	21,451	21,443
Division of External Relations			
Office of the Director	1,424	2,406	2,406
Donor Relations and Resource Mobilization Service	5,135	5,712	5,710
Private Sector Fund Raising Service	3,570	3,787	3,785
Communications Group	5,745	6,144	6,143
Secretariat and Inter-Agency Service	3,556	3,537	3,536
Records and Archives Section	2,154	2,301	2,299
Sub-total	21,583	23,886	23,879
Division of International Protection			
Office of the Director	1,283	1,091	1,090
Specialized sections	11,851	12,007	12,004
Sub-total	13,134	13,099	13,094
Division of Programme Support and Management (DPSM)			
Office of the Director	2,332	2,442	2,439
Specialized sections	6,383	6,470	6,467
Sub-total	8,715	8,912	8,906
Division of Emergency, Security and Supply (DESS)			
Office of the Director	1,266	1,319	1,318
Contracts Unit	388	135	134
Sub-total	1,654	1,454	1,452
Regional Bureaux			
Bureau for Africa	10,535	11,537	11,533
Bureau for the Middle East and North Africa	5,387	6,564	6,563
Bureau for Asia and the Pacific	5,202	6,127	6,125
Bureau for Europe	6,306	6,838	6,837
Bureau for the Americas	2,314	2,653	2,651
Sub-total	29,744	33,719	33,709
Division of Information Systems and Telecommunications			
Office of the Director and ICT fixed costs	9,848	10,124	10,119
Infrastructure and Telecommunications Service	2,599	2,599	2,597
Sub-total	12,446	12,723	12,716
Division of Human Resources Management			
Office of the Director	3,122	3,704	3,704
Specialized sections	10,320	11,931	11,916
Medical Service	2,531	2,683	2,663
Sub-total	15,973	18,317	18,283
Division of Financial and Administrative Management (DFAM)			
Office of the Controller and Director	3,759	4,237	4,234
Specialized sections and services	4,930	4,567	4,565

Audit	4,371	5,154	5,153
UN Finance Division	1,683	1,018	1,017
Headquarters running costs	15,404	15,350	15,347
Sub-total	30,147	30,326	30,316
Global Service Centre (Budapest)			
Management Unit	939	2,448	2,447
DPSM - Field Information and Coordination Support	145	145	141
DFAM - Finance and Control Section (including IPSAS)	4,826	3,985	3,979
DESS - Supply Management Service	5,127	4,813	4,811
Division of Human Resources Management	10,264	10,376	10,195
Division of Information Systems and Telecommunications	3,389	1,859	1,859
Sub-total	24,689	23,627	23,431
Staff Council	508	846	844
Grand total	177,764	188,361	188,073

Annexe II

[Anglais uniquement]

Voluntary contributions to UNHCR programmes 2007-2012
(in thousands of United States dollars)

Donor	Year						Grand Total
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	
Governmental							
Afghanistan						1,000	1,000
Algeria	60,000	60,000	100,000	100,000	100,000	100,000	520,000
Andorra		28,384	85,131	75,052	51,591	31,852	272,010
Angola	317,175						317,175
Argentina	20,000	30,000		38,922	100,000	226,000	414,922
Armenia						98,712	98,712
Australia	16,689,110	28,229,902	32,873,505	45,104,443	56,537,400	48,644,473	228,078,832
Austria	2,550,031	2,844,137	2,247,678	3,271,699	3,196,776	2,593,834	16,704,154
Azerbaijan		20,000	20,000	20,000	20,000	55,478	135,478
Bahamas			2,000				2,000
Bahrain		10,000		10,000			20,000
Belgium	11,952,212	15,909,379	23,840,967	21,961,676	26,930,127	16,850,476	117,444,837
Benin	5,000						5,000
Bermuda	5,000	10,000					15,000
Botswana						113,288	113,288
Brazil	30,000		50,000	3,500,000	3,750,034	3,635,936	10,965,970
Bulgaria	5,000	80,892	7,000		8,000	141,792	242,684
Burundi	1,086		778				1,864
Canada	35,662,770	42,792,868	45,561,841	46,520,016	58,543,383	64,989,067	294,069,944
Chile	80,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	580,000
China	250,000	651,906	250,000	250,000	250,000	474,630	2,126,536
Colombia	525,000	25,000		25,000	10,000	1,000,000	1,585,000
Costa Rica	16,194	13,534	14,973	18,142	17,397	15,385	95,624
Côte d'Ivoire					10,000	102,178	112,178
Croatia	30,000	62,000	31,000			137,056	260,056
Cyprus	129,069	143,098	75,678	82,109	34,409	13,011	477,373
Czech Republic	396,895	986,396	549,100	165,189	126,794	337,052	2,561,427
Denmark	57,945,675	55,779,338	52,132,909	56,768,147	46,850,547	58,139,553	327,616,169
Ecuador			85,000				85,000
Egypt				25,000	25,000		50,000
Estonia	158,892	274,896	268,352	155,099	275,644	191,304	1,324,187
Finland	24,361,441	27,601,063	26,880,561	27,546,837	28,074,419	24,328,164	158,792,485
France	21,139,854	23,578,962	23,209,996	20,055,286	25,981,207	23,259,939	137,225,243
Germany	33,285,877	48,884,187	54,529,973	49,739,460	55,678,221	69,262,446	311,380,164
Greece	1,750,381	2,442,039	1,751,435	550,843	2,130,540	1,436,911	10,062,147
Holy See (Vatican)	200,000	20,000	20,000		20,000	20,000	280,000
Hungary	814,635	2,078,075	2,042,668	1,837,023	1,703,995	2,172,522	10,648,918
Iceland	378,616	100,000		100,000	202,558	51,000	832,175
India	9,799	9,958	2,499,721				2,519,478
Indonesia						50,000	50,000
Iraq		8,000,000					8,000,000
Ireland	27,564,260	27,261,269	11,849,886	7,738,301	11,196,310	12,090,556	97,700,582
Israel		50,000	50,000	60,000	60,000	100,000	320,000
Italy	19,074,876	44,117,001	15,449,784	11,477,673	7,841,708	12,827,585	110,788,626
Jamaica	3,000						3,000
Japan	89,703,788	110,871,125	110,553,715	143,494,234	226,106,644	185,379,986	866,109,491
Kazakhstan						169,236	169,236

Kuwait	700,000	2,000,000	1,000,000	1,052,265	1,000,000	3,606,762	9,359,027
Latvia	31,479	37,608				13,333	82,420
Liechtenstein	348,776	392,949	477,116	432,146	331,996	326,236	2,309,220
Lithuania					20,520	17,986	38,506
Luxembourg	11,579,620	10,079,587	11,077,231	11,135,189	9,964,242	10,515,008	64,350,878
Malta			71,429	20,342	79,082	43,605	214,457
Mauritania	7,865						7,865
Mexico	103,479	101,905	100,000	75,000	50,000	25,000	455,384
Monaco	116,225	145,773	157,368	194,805	282,523	252,294	1,148,988
Montenegro		5,000		6,000			11,000
Morocco	75,000	500,000	500,000	1,000,000	1,000,000	1,278,534	4,353,534
Namibia						88,399	88,399
Netherlands	74,170,363	85,493,928	80,617,231	74,079,339	78,561,895	103,432,851	496,355,607
New Zealand	5,247,958	4,546,204	3,500,583	4,428,000	6,238,753	6,024,688	29,986,186
Nigeria						63,735	63,735
Norway	55,254,959	61,048,237	60,642,612	80,974,783	76,109,943	84,862,988	418,893,522
Oman	100,000	100,000	2,100,000	100,000	100,000		2,500,000
Pakistan	6,028,856						6,028,856
Philippines	12,604	591	2,000			100,000	115,195
Poland	300,480	857,269			809,610	694,879	2,662,238
Portugal	1,774,926	1,595,337	1,779,290	1,638,688	300,000	300,000	7,388,241
Qatar		50,000		50,000	100,000	100,000	300,000
Republic of Korea	2,198,037	3,016,519	3,228,221	3,000,000	4,696,905	5,144,748	21,284,431
Romania	154,493	399,556	590,717		209,245	236,847	1,590,857
Russian Federation	2,000,000	2,000,000	4,000,000	2,000,000	2,000,000	2,542,110	14,542,110
Saudi Arabia	414,049	112,000	6,421,325	20,235,623	112,000	13,698,670	40,993,666
Serbia						63,683	100,000
Singapore	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	60,000
Slovak Republic	13,158	14,577	14,306	14,430	13,141	64,019	133,631
Slovenia	30,000	35,000	110,225	121,193	204,703	115,282	616,403
South Africa	268,033	145,985		178,909	610,288	275,005	1,478,221
Spain	33,549,906	36,059,344	39,539,195	39,169,995	30,893,391	14,916,910	194,128,740
Sweden	85,166,468	105,366,742	107,885,397	111,937,438	118,674,212	118,301,246	647,331,503
Switzerland	21,288,138	25,481,287	25,607,741	25,521,158	31,624,870	37,547,459	167,070,653
Thailand	20,000	20,000	20,000	20,000	20,000	20,000	120,000
Turkey	3,200,000	450,000	400,000	200,000	201,000	500,000	4,951,000
Turkmenistan						81,792	81,792
Ukraine						125,000	125,000
United Arab Emirates	10,053,263	54,000	30,054,000	4,265,207	500,000	1,698,602	46,625,072
United Kingdom	56,212,879	57,422,861	41,997,362	57,002,306	120,693,340	99,585,966	432,914,714
United States of America	367,115,973	510,251,603	640,726,528	712,220,805	698,168,056	790,970,742	3,719,453,707
Uruguay			10,000	5,000			15,000
Venezuela (Bolivarian Republic. of)	5,000	5,000					10,000
Viet Nam						180,000	180,000
Yemen	2,158						2,158
Kyrgyzstan						67,014	67,014
Governmental Total	1,082,669,779	1,350,864,270	1,469,773,528	1,591,878,770	1,739,576,099	1,827,068,130	9,061,830,576
Intergovernmental							
African Development Bank (AfDB)					630,000		630,000
African Union		600,000		650,000	1,15,00	400,000	2,665,000
Arab Gulf Prog. for UN Dev. Organizations (AGFUND)			165,000	50,000	50,000	357,833	622,833
Council of Europe/Devel. Bank (CEB)	7,390	931,934	486,943	30,102	472,046	470,668	2,399,082
Economic Community Of West African States (ECOWAS)				4,105,198	500,000	3,326,100	7,931,298
Great Lakes Initiative on HIV/AIDS (GLIA)	1,209,656	840,945	2,816,311	483,088			5,350,000

Intergovernmental Authority for Development (IGAD)			2,487,596	659,334	863,361		4,010,291
International Criminal Court (ICC)			68,960				68,960
International Organization for Migration (IOM)				194,341	260,645	132,185	587,171
Islamic Edu.Scientific and Cultural Org (ISESCO)	42,000						42,000
OPEC Fund for Int'l Dvlpmt (OFID)	1,193,441		1,142,370	1,000,000	989,234	160,792	4,485,837
Prg Multisectoriel de lutte contre le SIDA	481,500						481,500
The World Bank					10,511,355	18,695,340	29,206,695
Intergovernmental Total	2,933,987	2,372,878	7,167,179	7,172,063	15,291,641	23,542,919	58,480,667
European Union							
European Union	84,649,337	130,145,776	126,947,661	118,215,496	133,191,382	164,493,833	757,643,485
European Union Total	84,649,337	130,145,776	126,947,661	118,215,496	133,191,382	164,493,833	757,643,485
UN - Pooled Funding Mechanism							
Central Fund for Influenza Action (CFIA)		2,970,000	2,970,000	1,235,045			7,175,045
CERF (Central Emergency Response Fund)	43,258,217	45,679,720	38,382,998	48,103,626	50,154,676	70,023,500	295,602,738
Common Humanitarian Fund (CHF) CAR				250,000	283,000		533,000
Common Humanitarian Fund (CHF) DRC	3,072,868	2,496,690	2,661,964	1,828,804	1,798,901	2,114,424	13,973,651
Common Humanitarian Fund (CHF) Somalia					2,697,469	3,205,801	5,903,270
Common Humanitarian Fund (CHF) South Sudan						10,430,326	10,430,326
Common Humanitarian Fund (CHF) Sudan	10,092,063	8,652,697	5,960,912	10,179,074	7,603,182	2,348,609	44,836,537
Emergency Relief Fund			495,783			596,792	1,092,575
Food and Agriculture Organization (FAO)					15,000	100,000	115,000
Humanitarian Response Fund Ethiopia						639,712	639,712
Stab & Recov Fund in East DRC						1,215,000	1,215,000
UN Action Multi-Donor Trust Fund (MDTF)			58,514				58,514
UN Children's Fund (UNICEF)	59,730	505,751	1,824,096		663,017		3,052,594
UN Delivering as One		854,865	430,237	2,169,520	1,363,118	6,775,725	11,593,465
UN Development Programme (UNDP)	30,000	230,370	137,283	1,968,610	6,535,279	2,115,240	11,016,783
UN Devlpmt Fund for Women (UNIFEM)	2,000						2,000
UN Global Peace & Security (GPSF)		233,117					233,117
UN High Commissioner for Human Rights (UNHCHR)				400,000	100,000		500,000
UN Millennium Development Goal (UNMDG)		8,024	856,150	1,663,244	1,097,240		3,624,658
UN Mission in Sudan (UNMIS)	10,970	4,637					15,607
UN Peacebuilding Fund (UNPBF)	700,000	514,980	1,532,261	1,869,719	8,654,922	3,394,414	16,666,296
UN Population Fund (UNFPA)				221,305	486,375	681,331	1,389,011
UN Programme on HIV/AIDS (UNAIDS)	2,680,930	3,702,568	3,632,659	4,250,000	4,629,145	4,900,000	23,795,302
UN Stabilization & Recovery-DRC				760,024	270,000		1,30,24
UN Trust Fund for Intl Coop Dev					71,964		71,964
UN Trust Fund Human Security (UNTFHS)	789,827	1,060,273	1,986,284	1,951,625	1,980,186	678,321	8,446,517
UNDG Iraq Trust Fund	3,334,491			823,150	731,830		4,889,471
World Food Programme (WFP)	1,000		100,000	139,340		997,924	1,238,264
World Health Organization (WHO)					5,000		5,000
UN - Pooled Funding Mechanism Total	64,032,097	66,913,692	61,029,142	77,813,086	89,140,304	110,217,119	469,145,439
Private							
Total Private Donors	34,087,854	47,817,109	50,710,726	68,752,869	111,075,292	130,111,116	442,554,967
Private Total	34,087,854	47,817,109	50,710,726	68,752,869	111,075,292	130,111,116	442,554,967
Grand Total	1,268,373,052	1,598,113,726	1,715,628,236	1,863,832,284	2,088,274,719	2,255,433,118	10,789,655,135